

PV CA EWETA – MARDI 09 DECEMBRE 2014 – A BOUGE

Présences : v. lien feuille de présence

Procurations : v. lien feuille de présence

Excusés : v. lien feuille de présence

Le quorum est atteint.

1. Approbation du PV du CA du 21 octobre 2014.

Le PV est approuvé à l'unanimité de membres présents.

2. Situation financière de l'EWETA : préparation de l'AG statutaire pour présentation du budget 2015

Présentation Powerpoint par Eric Chardon (cf annexe).

Le budget 2015 est présenté avec un mali de 39.000 € (38.596 €).

Pour les comptes extrapolés au 31 décembre 2014, l'année se clôturera avec un résultat positif de 44.000 € (43.826 €) bien que le budget 2014 présentait un boni de 1.000 € (565 €).

Les variations à noter en négatif sont : 25.000 € non reçus du FSEW, en positif : 37.000 € du projet européen Transition Insertion, le subside Image de 31.000 €, une diminution de charges liée à divers postes de projets pour 10.000 € et une diminution des charges salariales de 13.000 € due à une fin de congé de maternité et le poste de juriste non occupé pendant 7 mois.

Pour 2015, les éléments significatifs à noter sont :

- En recettes : le projet Image avec un subside de 34.000 €, le projet Transition Insertion avec un subside de 73.000 € et les cotisations des ETA membres de 99.000 € qui restent inchangées.
- En charges : une augmentation dans les frais de projets : 57.000 € et une augmentation des frais de personnel au total : 322.000 € due aux frais de rémunération de la nouvelle direction , à noter que deux fin de préavis intervenant en février et octobre 2015 sont pris en compte également. Un autre préavis interviendra en 2016 et le dernier en 2017.

En synthèse, clôture de l'année 2014 en positif de 44.000 € et un actif net de 126.620 € au 31/12/2014. Un budget 2015 en mali de 38.596 € et un actif net au 31/12/2015 de 88.024 €.

Questions posées dans l'assemblée :

La recette du FSEW doit elle être prévue ? Non, car le financement de 25.000 € dépend d'un résultat en équilibre du FSEW, ce qui n'est pas certain donc nous ne l'avons pas budgété.

Une cotisation complémentaire des ETA membres va-t-elle être prévue ? Non, aucune augmentation n'est prévue.

Est-ce que le déficit 2015 se prolongera dans le temps ? Non, vu les préavis arrivant à échéance à partir de 2015.

Moyennant ces éclaircissements, le conseil d'administration accepte de présenter ce budget à l'Assemblée Générale pour approbation.

3. Divers

✓ *Mandats Commission paritaire :*

Proposition d'organiser des changements de mandats pour élargir la représentation à plus de personnel du secrétariat de l'EWETA.

La proposition retenue est de lancer un nouvel appel à candidatures en faisant l'exercice du taux de participation des représentants à la CP ces deux dernières années, et voir de la sorte les mandats pouvant se libérer en tenant compte que deux mandats dont un effectif et un suppléant sont attribués d'office aux ETA germanophones suivant notre accord passé.

✓ *Révision statuts EWETA :*

Il y aura nécessité de revoir quelques dispositions :

- *Notion d'administrateur coopté ;*
- *Représentation des ETA germanophones car contradiction dans 2 articles et suivant demande de leur part de révision des services de l'EWETA, une rencontre doit avoir lieu avec les représentants des 3 ETA germanophones dans le courant de janvier - février ;*
- *Représentation en CP par un membre du secrétariat autre que la direction et la direction adjointe*
- *Autres points éventuels suivant futurs changements*

Dany Drion,

Président a.i.